

Notification

(Loi du 9 mai 2006 relative aux abus de marché)

ANNEXE C :**DECLARATION DES OPERATIONS DES PERSONNES
EXERCANT DES RESPONSABILITES**

Identification du déclarant	
a) Nom et prénom(s) du déclarant ; dans le cas des personnes morales : dénomination sociale et siège social;	Geyser S.A., 32 boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg
b) Si le déclarant est une personne mentionnée à l'article 1er, point 12) ¹¹ , préciser les fonctions exercées au sein de l'émetteur	n.a.
c) Si le déclarant est une personne mentionnée à l'article 1er, point 13) ¹² , indiquer: "Une des personnes ayant un lien étroit avec" et les nom, prénom(s) et fonctions de la personne avec laquelle elles ont un lien personnel étroit	Axel van der Mersch, Luigi Santambrogio, Pierre van der Mersch, administrateurs de Brederode S.A.
Dénomination sociale de l'émetteur	Brederode S.A.
Motif de la notification	Acquisition par une personne ayant un lien étroit
Description de l'instrument financier	actions ordinaires ISIN LU1068091351
Nature de l'opération Acquisition ¹³ Cession ¹⁴	acquisitions

Acquisitions sur Euronext Brussels (symbole boursier BREB):

	Date	Quantité	Prix moyen	Total
	lundi 24 novembre 2014	1.200	29,66	35.590,83
	mardi 25 novembre 2014	726	29,64	21.520,04
	mercredi 26 novembre 2014	1.159	29,67	34.382,10
	jeudi 27 novembre 2014	323	29,61	9.563,21
	vendredi 28 novembre 2014	1.092	29,41	32.111,50
Total BREB		4.500	29,59	133.167,69

Acquisitions sur la Bourse de Luxembourg (symbole boursier BREL):

	Date	Quantité	Prix moyen	Total
	jeudi 27 novembre 2014	250	29,50	7.375,00
Total BREL		250	29,50	7.375,00

Total combiné des acquisitions (BREB et BREL)	4.750	29,59	140.542,69
--	--------------	--------------	-------------------

Nombre total d'actions détenues à ce jour:	862.856	soit	2,94%
--	---------	------	-------

Coordonnées du déclarant:

GEYSER S.A.

32 boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg

T: +352 26 25 99 71 - F: +352 26 44 11 98

représenté par Axel van der Mersch, administrateur

Luxembourg, le 1 décembre 2014